

Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique

Anthropology of Food

Par Alain Clément¹, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS)

« Faut-il nourrir les pauvres ? » la question a de quoi surprendre, pourtant cette interrogation se pose constamment dans les œuvres fondatrices des économistes depuis le XVI^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle, puis dans les positions contemporaines des théoriciens du libéralisme dont le lien avec le discours passé n'est que trop évident. Naturellement à chaque époque on traite la question différemment mais la réponse demeure invariablement la même : les pauvres doivent « se prendre en charge » à quelques exceptions près². La plupart des pauvres sont considérés comme étant des pauvres par calcul, des pauvres par imprudence, des pauvres par oisiveté alors que l'on minore les causes économiques de la pauvreté jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La pauvreté est donc considérée comme étant liée au comportement de l'individu et secourir les pauvres amplifierait le phénomène. Une diversité de politiques, pour la plupart punitives, sont mises en place pour tester la réalité des besoins. En parallèle, nous trouvons des politiques de pain à bon marché (non ciblées mais vivement contestées par les libéraux), plus rarement des mesures économiques généreuses, et beaucoup plus souvent un encouragement à la charité privée et une politique de mise en place de structures destinées à apporter un secours alimentaire épisodique mais stigmatisant. Si, à la fin du XIX^e siècle, on commence à prendre en compte les réalités économiques comme facteur explicatif du chômage massif et donc de la pauvreté, la thématique aujourd'hui du chômage volontaire tend à montrer que la rupture avec le passé n'est pas consommée, bien au contraire ! Elle nous renvoie à l'idée du « mauvais » pauvre. Aussi nourrir les pauvres ne doit-il encore relever le plus souvent que d'un acte de pure charité chrétienne ou laïque !

XVI^e-XVII^e siècles : Les premières approches modernes du secours aux pauvres par les économistes

Au cours de cette première période moderne de l'histoire, en l'absence d'une doctrine économique homogène, le traitement de l'assistance aux pauvres oscille entre une conception disciplinaire et une conception minimaliste. Si le principe de la charité demeure, il fait progressivement l'objet de critiques virulentes.

¹ clement@univ-tours.fr

² Les pauvres volontaires, c'est-à-dire ceux qui font vœu de pauvreté pour des raisons religieuses, et les personnes invalides qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité, peuvent bénéficier des secours publics.

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

Du pain contre du travail

Avec la montée du nombre de pauvres dès le XVI^e siècle en Europe³, les premiers économistes ont très vite intégré la question du paupérisme dans leurs analyses économiques. Les solutions traditionnelles d'assistance qui reposent sur la charité privée et publique ne suffisent plus, alors que le flot de pauvres devient une menace pour le pouvoir en place. Sans opérer de rupture avec la tradition chrétienne, l'État, symbolisé par le Roi, doit continuer à assurer sa fonction charitable et solidaire qui néanmoins trouve vite ses limites. Les mercantilistes vont donc proposer de mettre sur pied une première ébauche de politique sociale en opérant une distinction entre bons et mauvais pauvres et en suggérant de réserver les secours traditionnels aux pauvres invalides et aux pauvres volontaires (ecclésiastiques pour la plupart)⁴. Quant aux pauvres valides qui profitent jusque là de la charité publique, ils devront se prendre en charge individuellement. Si ces derniers ne peuvent travailler de leur propre initiative, ils sont alors astreints à le faire dans le cadre de maisons de travail, contribuant ainsi à l'enrichissement de la nation (Montchrétien, 1889 [1615] : 27). Le travail est la seule alternative que l'on doit offrir : du pain contre du travail. L'organisation des secours prend alors partout en Europe la forme d'ateliers de travail (*Workhouses* en Angleterre, *Tuchthuys* en Belgique, *Bridewels* en Hollande...) dont le produit doit financer l'entretien des pauvres. Ces établissements de charité ont un rôle nutritif mais également éducatif et surtout de mise au travail, quitte comme le suggère Vivès à « les contraindre par la frugalité de l'alimentation et la dureté des travaux et les soumettre à des austérités pour affaiblir leurs passions » (Vivès, 1943 [1525] : 202). Gutton (1974) souligne bien qu'à la fin du XVII^e siècle les rations des pauvres enfermés avoisinent bien les 3 000 calories par jour, ce qui est semble t-il supérieur à ce que pouvait obtenir un pauvre libre, mais la ration se limite à du pain et des pois, éléments certes nutritifs mais peu équilibrés. Le régime des institutions hospitalières semble nourrir les pauvres assez bien : les rations de pain tournent autour de 500-700 grammes, moins de 100 g de viande le plus souvent, et de 35 à 75 centilitres de vin ou de cidre. Ces rations assuraient la subsistance bien que n'étant pas des rations de travailleurs de force. Ainsi se trouvent combinés dans une certaine mesure, politique sociale et volontarisme économique. Les pauvres doivent être utiles et ne doivent pas représenter un coût économique quelconque à la nation.

³ Le nombre de pauvres secourus à Paris qui oscillait habituellement entre 2000 et 4000 passe à 18 000 en 1627 ; à Lyon, il passe de 8000 en 1531 à 18 000 en 1627. Aux Pays-Bas les pauvres représentent 40 % de la population, 47 % en Angleterre. Le phénomène s'amplifie jusqu'à la fin du XVII^e siècle en dépit de la baisse des prix agricoles observée dès 1650. Les pauvres en majorité ne sont plus les marginaux de la société mais le peuple dans son ensemble (Sassier, 1990) dont la vulnérabilité est d'autant plus forte qu'augmente le nombre d'individus dépendant du marché pour satisfaire les besoins de subsistance.

⁴ Un premier changement inspiré par Vivès (1525) est la laïcisation du secours et l'implication directe du pouvoir central (Lis et Soly, 1979), qui se traduit en France dans les grandes villes par l'institution des aumônes générales, des chambres des pauvres, des bureaux des pauvres. L'aspect purement répressif relève des autorités centrales, les distributions d'aumônes régulières relèvent des autorités municipales (Geremek, 1978 : 173) tandis qu'en Angleterre une loi de 1536 prévoit une organisation des secours sur la base administrative de la paroisse. Le don alimentaire s'investit d'un nouveau sens : il a comme fonction principale de nourrir celui qui a faim et non plus de répondre à une obligation spirituelle dont l'enjeu est le salut du donateur. Dès 1545 en France les distributions régulières, dont sont exclues les personnes aptes au travail, sont organisées parallèlement à la répression envers les vagabonds. En Angleterre prévalent les mêmes principes : un statut émanant d'Henri VIII et datant de 1531 ordonne de recenser les pauvres et d'accorder la subsistance aux invalides. En 1535, les autorités locales, paroissiales sont sollicitées pour organiser ces secours afin d'éviter à ces pauvres tout recours à la mendicité. Les *poor laws* de 1572, 1575, 1597, 1601 vont confirmer la généralisation de l'assistance aux bons pauvres.

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS)*. Mise en ligne : 24 Novembre 2009

Nourrissons les pauvres « petitement » !

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le concept de pauvreté va être révisé pour tenir compte d'une réalité sociale sans doute mieux perçue. Le contenu de ce concept va s'élargir pour englober non seulement les mendiants oisifs, les vagabonds et les invalides mais aussi des individus qui travaillent et dont les revenus sont à peine suffisants pour vivre. Ainsi par exemple King qui recense leur nombre, compte pas moins de 24 % de la population britannique dans cette catégorie. En conséquence, les pauvres qui étaient marginaux deviennent une catégorie à part entière dans la société, pratiquement le peuple dans son ensemble. De cette nouvelle acceptation et des nouvelles conditions économiques et sociales qui se profilent, va découler un profond changement dans le raisonnement économique : plutôt que d'éradiquer la pauvreté, il faut saisir les avantages qu'elle peut procurer. La pauvreté devient potentiellement la richesse des nations. Les raisons avancées sont de deux ordres. La première repose sur l'idée que l'aiguillon de la faim pousse les individus au travail ; la deuxième repose sur l'économie de coût de production réalisée avec des salaires peu élevés et rendue plus que nécessaire par la compétition internationale. Ainsi par exemple l'économiste anglais Petty (1663, [1690]) propose de maintenir les individus à un niveau de vie strictement minimum afin de les inciter à augmenter la durée et l'intensité du travail. Mandeville, médecin d'origine hollandaise et célèbre polémiste, résumera la pensée de l'époque en affirmant que « La seule chose qui rende un ouvrier travailleur, c'est de l'argent en quantité modérée ; car trop peu d'argent, selon son tempérament l'abattra ou le poussera aux extrémités et trop d'argent le rendra insolent et paresseux » (1724 [1714] : 151). La politique d'assistance aux pauvres est ainsi mise au service du système économique et de la création du plus grand surplus économique possible au mépris de tout principe de justice sociale. L'objectif du plus grand enrichissement possible de la nation suppose que les pauvres doivent rester pauvres.

Une gestion optimiste de la pauvreté au XVIII^e siècle ou les vertus du système économique

L'éradication de la pauvreté par les mécanismes autorégulateurs du marché

Les auteurs classiques du XVIII^e siècle vont rejeter à leur tour les politiques d'assistance aux pauvres parce qu'ils considèrent que la société peut régler harmonieusement le problème. Avec ce nouveau courant libéral, on perçoit mieux l'existence de mécanismes macro-économiques qui agissent sur le niveau national. L'efficacité du système économique rencontre l'objectif de justice sociale envers les plus pauvres sans la nécessité d'un État nourricier. Pour un auteur comme le docteur François Quesnay, économiste physiocrate, les pauvres dépendent des riches qui, grâce à leur consommation, permettent aux premiers de pouvoir consommer à leur tour (thèse du circuit économique). Ils doivent surtout effectuer des dépenses en biens de consommation produits par le secteur agricole⁵ et engager des

⁵ Les pauvres dépendent des riches qui, grâce à leur consommation, permettent aux premiers de pouvoir consommer à leur tour : « On ne doit point gêner les riches dans la jouissance de leurs richesses ou de leurs revenus car c'est la jouissance des riches qui fait naître et qui perpétue les richesses » (1758, [1757] : 561). Quesnay affirme même que si les propriétaires fonciers et www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS)*. Mise en ligne : 24 Novembre 2009

salariés. Quesnay en conclut qu'il vaut mieux créer des emplois productifs que secourir les pauvres sous forme de dons ou d'emplois dans des ateliers d'État ou dans des dépôts de mendicité. C'est donc l'amélioration des salaires qui doit permettre aux pauvres de consommer plus et de sortir de leur condition car un revenu trop faible « est la véritable cause de la paresse du paysan opprimé » (1958 [1767]: 973). Adam Smith, l'auteur de *La Richesse des Nations*, un peu à l'image de ce que développent les physiocrates, emprunte les mêmes voies : « Sans en avoir l'intention, sans même le savoir, le riche sert l'intérêt social et la multiplication de l'espèce humaine » (1759, cité par Béraud [1992] : 356). Le riche contribue à nourrir les pauvres, car en employant les pauvres il contribue à les occuper et à les faire vivre. Smith rejette aussi toute forme de charité publique et table sur une augmentation de l'emploi et des salaires via les effets de la division du travail et la croissance du capital. Ces réponses ne sont pas pour autant suffisantes car sur le terrain, malgré les tentatives de libéralisation de l'économie, le nombre de pauvres demeure élevé.

Une politique catégorielle d'aide aux pauvres

Dire que le système économique peut par les vertus d'un fonctionnement totalement libre du marché nourrir tout le monde relève plus du postulat que du principe de réalité. Les économistes eux-mêmes en sont finalement convaincus car face à ce discours positif, viennent s'adjoindre des politiques sociales normatives en faveur des plus pauvres. On établit une sélection très « fine » entre tous les pauvres, comme le firent le Ministre de Louis XVI, Turgot (Clément, 2005) ou l'Abbé Nicolas Baudeau « économiste philosophe » converti à la physiocratie (Clément, 2006), afin de ne pas donner l'image d'une politique sociale généreuse en direction de tous les pauvres. Par cette sélection, on vise à écarter du secours les plus aptes au travail, ceux pour lesquels la situation de pauvreté relève du calcul ou de l'imprudence⁶ ; on réserve les secours aux pauvres invalides. Bien que limitant le champ d'application de la politique sociale, les économistes et Baudeau en particulier puis les révolutionnaires français, quelques décennies plus tard, vont ériger ce devoir d'assistance en véritable droit d'assistance⁷.

cultivateurs décidaient de produire leurs produits artisanaux, ils feraient beaucoup de tort aux ouvriers qui travaillent pour gagner leur vie (1958 [1766] : 895).

⁶ La pauvreté calculée est un type de pauvreté qui relève du comportement, du calcul coût-avantage : « L'établissement d'un secours gratuit pour un certain nombre d'hommes y créerait tout aussitôt des pauvres, c'est-à-dire donnerait à autant d'hommes un intérêt de le devenir, en abandonnant leurs occupations » (1970 [1757] : 71). Enfin, très liées au comportement individuel, il existe une pauvreté par oisiveté et une pauvreté par imprudence. Elle se manifeste car les individus ne prévoient pas, ou plutôt n'anticipent pas, les périodes difficiles. Ainsi quand les citoyens disposent de moyens faciles, quand le niveau des prix des céréales est relativement bas, ces derniers dépensent leurs revenus sans aucune attention, sans aucune précaution : « La plus grande partie du peuple est trop peu économiste pour se refuser à jouir d'un léger bien-être quand il le peut. Souvent, même dans les temps d'abondance, l'artisan refuse à sa famille le nécessaire pour aller dépenser tous ses gains au cabaret et, quand la cherté vient, il tombe dans le dernier degré de la misère » (1997 [1770] : 358-359).

⁷ Même si les libéraux n'étendent pas les secours de l'État à tous les pauvres, ils prennent conscience de la nécessité d'une politique plus volontaire à l'égard de ceux qu'ils considèrent comme de « bons pauvres ». Ainsi, du devoir de secours, Baudeau passe au droit du secours. Avec Baudeau la fraternité est imposée alors que la plupart des auteurs la souhaitent libre, spontanée et volontaire. Ces obligations doivent faire l'objet d'une contrainte collective. Baudeau parle de « la force salutaire des lois » (1980 [1765] : 88). En faisant de l'assistance un véritable droit plus qu'un devoir moral, Baudeau, anticipe les positions des révolutionnaires qui dans un article de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, voté le 23 juin 1793, affirment que « les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler » (*in* Th. Vissol, 1989 : 258). Avec ces nouvelles positions, Baudeau contribue à faire passer, sur le plan intellectuel, l'État, d'État protecteur, pensé entre le XVI^e et le XVIII^e siècle avec Locke et Hobbes notamment (Rosanvallon, 1981 : 21) à l'État providence. Ce que l'État protégeait auparavant c'était l'intégrité des biens et des personnes ; le passage à l'État providence s'opère en ajoutant des actions de redistribution et de prise en charge de certains services collectifs (Rosanvallon, 1981 : 22). Aux aléas de la charité, vont succéder les régularités de l'État. Il existe par ailleurs un courant d'opposition à cette vision libérale qui persiste à croire en l'intervention nécessaire de l'État. (Clément, 2000 : 29-38).

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS)*. Mise en ligne : 24 Novembre 2009

Les formes d'aide aux pauvres

Le secours à domicile est la grande nouveauté de ce XVIII^e siècle. Des hospices minuscules et des bureaux de charité créés par des legs ou des souscriptions gèrent un nouveau type de secours dont l'activité principale repose sur la distribution de nourriture (Gutton, 1974). Des ateliers de charité permettent aussi de donner du travail et un salaire aux pauvres, (Maillard, *in* Gueslin & Guillaume, 1992 ; Clément, 2005). Les confréries de charité et de sociétés philanthropiques qui se créent progressivement dès la fin du XVIII^e siècle (Plessix *in* Gueslin & Guillaume, 1992) complètent ces politiques. C'est notamment le cas de la Société Philanthropique de Paris qui fut créée en 1780⁸.

En Angleterre le mouvement va dans le même sens. Le *Gilbert's act* de 1782 prévoit l'instauration de *poorhouses* pour les vieillards, les enfants et les infirmes. Pour les pauvres valides, les secours se font de plus en plus à domicile, financés par le *poortax* dont le poids double entre 1750 et 1790 et également entre 1790 et le début des années 1800. L'obligation de l'enfermement dans les *workhouses* est abandonnée. Les administrateurs doivent trouver du travail aux pauvres valides qui versent leurs salaires à l'administrateur chargé de gérer ces problèmes au niveau paroissial. L'administrateur reverse une aide adaptée à leur situation de famille sous forme monétaire ou en vivres. C'est le véritable début d'une obligation alimentaire familiale qui voit ainsi le jour et qui sera systématisée par le dispositif de 1795 (*Speenhamlandsystem*). Ce nouveau système d'aide apparaît de fait comme une première version véritablement moderne de l'aide sociale (aide indexée au prix des céréales, versée en complément du salaire et tenant compte de la composition de la famille)⁹. Les secours alimentaires font évidemment parti de la panoplie des actions. Thomas Bernard fondateur avec Wilberforce et Barrington de l'association - *Society for Bettering the Condition and Improving the Comforts of the Poor* (SBCP) propose en 1795 un système de *soupkitchens* (Andrew, 1989). Un nombre important d'illustres citoyens londoniens souscrivent également dans les années 1790 au plan de *soupkitchens* de Patrick Colquhoun¹⁰.

Du pauvre assisté au pauvre salarié : le XIX^e siècle

Les vertus du travail libre

Dès le début du XIX^e siècle, une nouvelle évolution semble se dessiner. La position de Jean-Baptiste Say, Rédacteur en chef de la Décade philosophique, économiste libéral, très influent sous le Consulat, est à cet égard très représentative. On tourne le dos à l'idéologie du travail obligatoire comme forme de secours aux plus démunis. Le travail offre avant tout une valeur éducative, moralisante mais il est aussi et surtout créateur de richesses et de fait demeure le meilleur remède contre la pauvreté. Aussi la libération du travail par l'abolition

⁸ Remarquable par sa longévité (puisqu'elle existe toujours) la Société Philanthropique qui réunit dès le départ des individus de toutes opinions venus de divers horizons, s'implique à partir de la période consulaire dans l'ouverture des fourneaux économiques.

⁹ Les magistrats du Berkshire se réunirent dans une auberge à Speenhamland (Pelikan Inn) près de Newbury le 6 mai 1795. Ces magistrats reconnurent à toute famille le droit à une allocation monétaire versée par les pouvoirs publics, dès le moment où les revenus du travail étaient jugés insuffisants pour pouvoir vivre et entretenir une famille. Ce revenu familial minimum devait être indexé sur le prix du blé. Ce système fut abrogé en 1834. Pour plus de détails, cf. Clément, 2002 : 78-92.

¹⁰ Patrick Colquhoun (1745-1820), disciple de Bentham, ancien marchand et voyageur qui devint magistrat, écrivain et philanthrope, fut l'un des principaux fondateurs des *Meat and Soup charities* durant cette fin de siècle.

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

des réglementations ainsi que sa mécanisation à l'origine d'emplois doivent pouvoir mettre à l'abri les plus pauvres et donner à ces derniers les moyens de participer à la prospérité nationale. Toutefois l'activité professionnelle n'est pas encore un rempart suffisamment solide contre la pauvreté qui reste un phénomène massif au XIXe siècle, lié à l'industrialisation et à la prolétarisation de la population aussi bien rurale qu'urbaine. Le chômage épisodique et la faiblesse des salaires perçus semblent de plus en plus responsables de cet état de fait. Environ 30 % de la population vit en dessous du niveau de pauvreté.

Paradoxalement le secours apporté aux pauvres devient très contesté, particulièrement en Angleterre où des économistes comme Malthus et Ricardo mènent campagne contre les *poor laws*. Les fondements de ces critiques et du durcissement des politiques tiennent à la responsabilité incombée aux pauvres eux-mêmes. Si le travail libre est perçu comme un rempart face à la misère, la pauvreté serait le résultat de comportements fautifs. Ainsi, un premier trait de comportement du pauvre qui peut justifier son état de dénuement est son comportement d'oisiveté, de paresse, que les économistes observent dans la vie quotidienne, et dans le travail en particulier. En tant que consommateur, le pauvre adopte également un comportement spécifique, fait d'imprévoyance et d'irrationalisme. Eden, auteur d'une importante enquête sur la pauvreté en Angleterre à la toute fin du XVIIIe siècle, explique partiellement la pauvreté par une absence de prévision, d'économie, et aussi de savoir-faire ou de savoir dépenser du peuple (Eden, 1971 [1797], vol.1 : 491-492). Chez les économistes français libéraux, au rang desquels Bastiat, l'absence de prévoyance est encore la caractéristique la plus souvent évoquée pour différencier le pauvre des autres agents économiques (1864 [1850], tome 6). Charles Dunoyer, grand défenseur du principe de concurrence, dénonça à son tour la paresse et l'imprévoyance du pauvre, car selon lui, les moyens dépendent des comportements des pauvres eux-mêmes : « L'état de ces classes a aussi sa racine dans les vices qui leur sont propres, dans leur apathie, leur insouciance, leur défaut d'économie [...] dans l'abus que leur grossièreté les porte à faire du mariage » (1830, tome 1 : 488).

Les effets aggravants du secours aux pauvres

Le pauvre existe du fait de sa propre responsabilité mais son attitude est confortée par un soutien trop généreux de la part des institutions charitables. Le débat est surtout présent en Grande-Bretagne car il n'y a pas d'équivalent des *poor laws* en France à la même époque¹¹. Malthus et la plupart des économistes de sa génération considèrent les aides publiques comme une politique de désincitation au travail et d'encouragement à la paresse. Ce système met en évidence un des traits caractéristiques du pauvre, que Bentham a également analysé finement quand il différencie le faux indigent des vrais indigents, et des pauvres momentanément privés d'emploi (Sigot *in* Denizot et Révauger, 1999). Le pauvre compare une situation de non travail, avec revenu de substitution, à une situation d'emploi (salarié le plus souvent) accompagnée d'une faible contrepartie financière (dans la plupart des cas). Ainsi les *poor laws* induisent des comportements pernicious et suspicieux. Pour

¹¹ Les économistes français prendront part néanmoins à ce débat soit pour conforter l'argumentation des libéraux anglais, tel Say ou Dunoyer, soit pour s'y opposer comme ce fut le cas de Sismondi. Dunoyer critique le système d'assistance dans des termes très voisins de ceux de Malthus : « C'est réellement leur nuire que de leur accorder des secours abusifs, que d'alimenter leur paresse, que d'inspirer de la sécurité à leur imprévoyance, que d'éveiller prématurément leur sensibilité, que de ne pas laisser le progrès de leur éducation se subordonner naturellement à celui de leur fortune » (1841 *in* Breton et Lutfalla, 1991 : 563). www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS)*. Mise en ligne : 24 Novembre 2009

Longfield, les *poor rates* rassurent les pauvres et les confortent dans leur état d'insouciance et de paresse naturelle (1971 [1834]). Ricardo fait le même raisonnement : « les lois sur les pauvres ont rendu toute retenue superflue, et favorisé l'imprudence en accordant aux pauvres une part des salaires acquis par la prudence et l'effort au travail » (1951/1955 [1817] :107). En définitive les lois sur les pauvres créent, selon ses détracteurs, plus de pauvres qu'elles n'en secourent.

Malthus insiste sur le fait que le système d'aides ne peut pas répartir plus de richesses qu'il y en a. Par ailleurs si les pauvres disposaient de plus de richesses, ils souhaiteraient augmenter leur demande, ce qui aurait pour unique conséquence une hausse du prix en l'absence d'une augmentation possible de l'offre. Une autre conséquence plus dommageable serait celle d'un appauvrissement des catégories de personnes situées socialement juste au-dessus des plus pauvres. En effet, une augmentation des prix des subsistances, provoquée par les effets de la loi sur les pauvres, risquerait de réduire le pouvoir d'achat des gens moins pauvres. Une telle augmentation aurait le résultat fâcheux d'augmenter le nombre d'assistés au lieu de le réduire : « Ainsi les lois créent les pauvres qu'elles assistent [...] le travail de ceux qui ne sont point assistés achète une moindre quantité d'aliments qu'auparavant. Et par une conséquence inévitable, le nombre de ceux qui ont recours à l'assistance doit augmenter sans cesse » (1986 [1803, 1826], III : 365). En secourant les plus pauvres, non seulement on finit par appauvrir la population mais on décourage ceux qui travaillent car « la quantité d'aliments qui se consomme dans les maisons de travail [...] diminue d'autant les portions qui sans cela seraient réparties à des membres de la société plus laborieux et plus dignes de récompense » (1986 [1803, 1826], III : 365). Indirectement ces lois ont contribué à abaisser le prix du travail. Les entrepreneurs ont réduit les salaires sans s'inquiéter de savoir si leur niveau était suffisant à l'entretien des travailleurs, l'État apportant le complément indispensable : « Ces lois ont décidément fait baisser les salaires des classes ouvrières et ont rendu généralement leur condition plus mauvaise » (1986 [1803, 1826], III : 381) sans soulager les pauvres pour lesquels elles étaient destinées¹².

La fin du secours aux pauvres

Le libéralisme dominant précipite la suppression du système de *Speehamland* en 1834. Le secours s'organise à nouveau dans le cadre des *workhouses* dont le fonctionnement est davantage carcéral que charitable. L'objectif est de limiter matériellement les secours aux pauvres travailleurs ou aux chômeurs et de les décourager de demander une aide quelconque. Du reste, les conditions de vie, les repas servis dans cette institution traduisent une certaine rigueur. Le pain, le fromage, le gruau, le pudding à la graisse de bœuf et les pommes de terre forment la base de l'alimentation (Carré, 1991). L'assistance à domicile demeure réservée seulement aux invalides. La solution de la *workhouse* doit dans tous les cas apparaître comme la dernière solution. On incite par des conditions de vie extrêmement dures les pauvres à trouver des solutions individuelles. Aussi vers 1890, l'aide aux pauvres n'intéresse que 757 000 personnes, soit environ 2,6 % de la population totale. L'essentiel concerne plus l'invalidité que la pauvreté comme telle. Les *workhouses* entretiennent 159 000 personnes soit 0,5 % de la population totale, ces dernières n'hébergeant que 19 000 hommes ou femmes réellement valides. Le bilan est donc clair, à la fin du XIXe siècle,

¹² Pour une analyse des points de vue critique de ces positions, cf. A. Clément (2004-a : 65-77).

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

l'aide ne concerne qu'un quart des exclus (Saly, *in* Petit et Marec, 1996). Parallèlement la charge pour les contribuables devient de moins en moins lourde puisqu'en 1889, chaque Anglais transfère l'équivalent de 28 kg de pain par an dont l'essentiel revient à la population urbaine, londonienne en particulier, en dépit d'une grande pauvreté rurale. Avec la suppression de l'aide à domicile, les pauvres ne peuvent compter que sur la charité privée ou sur une place à l'asile des pauvres. La charité privée se concrétise par la création de nombreuses institutions financées par les classes moyennes et par l'aristocratie. En 1899, il existe pour Londres plusieurs centaines d'institutions caritatives très spécialisées dominées par des idéaux profondément religieux (Barret-Ducrocq, *in* Bec *et alii*, 1994). La *London City Mission* et la *London Bible Women and Nurses Mission* constituent des exemples célèbres de cette pratique philanthropique londonienne. Les missionnaires arpentent les rues, visitent les familles et tout en distribuant la nourriture, les vêtements et les couvertures, portent la bonne parole, invitant les pauvres à retrouver le chemin de la vertu et de l'indépendance matérielle.

En France, la création des bureaux de bienfaisance en 1796 qui rappellent les anciens bureaux de charité marque à la fois le retour de l'assistance communale et demeure la seule institution représentant les pauvres. Cette institution reçoit les fonds publics et les dons privés. La promotion du secours à domicile en nature aux résidents de la commune représente la caractéristique majeure. L'assistance est gérée localement : en 1871 sur 301 bureaux, les fonds publics ne dépassent pas un tiers des ressources, les legs privés venant alléger l'effort municipal (Gueslin *in* Petit et Marec, 1996). La gestion est même assurée par les dames et les hommes d'œuvre au moins jusqu'au début de la III^e république. Le nombre de bureaux est de 13 367 en 1871, le secours en nature et notamment le secours alimentaire reste le principe de base puisque 70 % des secours distribués le sont sous cette forme. Les maisons de secours achètent les produits de base qu'elles préparent et distribuent sous forme de repas (Legros, 1997). Ce type de secours concerne 6,5 % de la population en 1914, les dépenses ayant doublé entre 1857 et 1913. Finalement l'assistance devient avant tout une activité locale et très souvent basée sur le bénévolat où initiatives publiques et privées se croisent sur le terrain. L'hôpital des pauvres ne constitue plus un élément essentiel du dispositif de lutte contre la pauvreté. Les rations distribuées dans les hôpitaux parisiens concernant les pensionnaires ne sont que d'environ 2 000 calories par jour en 1847, à peine suffisantes pour un individu déchargé d'activités physiques (Aron, 1973).

Avec le désengagement progressif de l'état au début du XIX^e siècle, nous entrons ainsi en France dans une période d'éclosion de nombreuses institutions privées charitables, caractérisées par leur diversité doctrinale ou religieuse. De la Société de Saint-Vincent-de-Paul à l'Armée du Salut arrivée sur le continent en 1881, de la Société Philanthropique à la Société de Charité Maternelle, on assiste à un développement important de ce mouvement associatif, mais comme le note Gueslin (1998), il existe des liens étroits entre ces œuvres caritatives et la puissance publique dont certaines vivent même en osmose. Le secours alimentaire fait partie de leurs préoccupations. La Société Philanthropique, avec ses fourneaux, ainsi que la Société de Saint-Vincent-de-Paul, contribuent encore à nourrir les pauvres aux côtés d'autres œuvres plus spécialisées comme la Bouchée de pain créée en 1884, la Mie de pain créée en 1891. Cette dernière assurait entre le 25 décembre et le 15 mars une soupe quotidienne aux indigents du quartier. Mais au cours de cette période, l'activité de la Société philanthropique demeure encore à cet égard exceptionnelle. En moyenne le nombre de soupes distribuées annuellement par la Société est de 200 000 à

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

300 000 par an avec d'importants pics : 4 342 569 en 1812 année de disette, 1 242 203 en 1832 (Duprat, 1996). Dans leurs débuts, ces fourneaux économiques proposent des soupes faites d'orge, de lentilles, de haricots, de farines de pois et de pommes de terre. Dans les années 1830 en raison des coûts élevés des légumes, sont servies des soupes de riz et des portions de haricots bouillis. Dans les périodes de difficultés extrêmes les autorités publiques subventionnent les fourneaux (87 % des soupes ont été délivrées contre des bons acquittés par des fonds publics en 1812 ; en année normale 40 à 60 % des ressources courantes de la Société proviennent des dons de la famille régnante et des subventions ministérielles) et participent directement à la mise en place de secours en procédant à la distribution de soupes gratuites (Duprat, 1996). Ce type d'organisation fonctionne également en province. À Bordeaux, à la fin du siècle, il existe aussi une œuvre paroissiale des fourneaux gratuits qui distribue des portions alimentaires aux indigents (Gueslin, 1998). De même l'Armée du Salut assure des distributions de secours alimentaires parallèlement à l'hébergement.

Les politiques de pain à bon marché

Une des modalités du secours aux pauvres, au cours de l'histoire, a été de veiller à ce que le pain du peuple soit bon marché. Les solutions à cette contrainte alternèrent entre une intervention bienveillante de l'État et une soumission aux règles du marché. Globalement si les économistes mercantilistes accordèrent une importance première au rôle de l'État dans un approvisionnement à bon marché des populations, la plupart des économistes libéraux crurent aux vertus bienfaitrices d'un marché susceptible de déterminer un prix du pain qui rende compatible les attentes des producteurs et des consommateurs, des pauvres en particulier. Les exemples de libéralisation des marchés tant au cours du XVIIIe siècle¹³ que durant le XIXe¹⁴ siècle tentent à démontrer pourtant que cette solution ne remporta pas un franc succès.

Un argument des abolitionnistes des lois sur les blés en Grande-Bretagne et d'ouverture des échanges au commerce mondial fut d'affirmer que la baisse prédite du prix des céréales devait profiter effectivement aux consommateurs de céréales. Or s'il est difficile de mesurer l'impact direct de cette baisse sur le niveau de vie des classes populaires on observe, encore dans les dernières décennies du XIXe siècle, qu'une part importante du budget des salariés est consacrée aux dépenses alimentaires : les salariés consacrent en 1885 71 % de leur budget aux dépenses alimentaires. Pour Burnett (1989 : 111), le régime alimentaire de ces catégories sociales ne s'améliore même pas entre le début du XIXe siècle et 1863, voire même au-delà¹⁵. En réalité la politique de pain à bon marché n'apparaît pas suffisante pour augmenter le niveau de vie des populations. Ainsi le prix en lui-même n'est pas en cause, car ce qui peut améliorer la situation des classes pauvres, reste bien la capacité et la possibilité pour chacun de disposer d'un revenu suffisant pour améliorer sa propre condition. L'approvisionnement alimentaire par le marché mondial (même si celui-ci se fait à bas prix) ne peut apparaître comme une solution unique et efficace pour éradiquer la pauvreté, comme le crurent les libéraux.

¹³ Voir notamment l'épisode de libéralisation des échanges sous le règne de Louis XV et l'expérience menée un peu plus tard par Turgot (Kaplan, 1986 ; Clément, 2005).

¹⁴ Voir notamment l'épisode de l'abrogation des *corn laws* (Clément, 2004-b).

¹⁵ Le pain restait encore à la fin du siècle la nourriture principale des pauvres. La consommation nationale moyenne en blé est passée de 6.2 livres en 1860 à 6.6 livres en 1880, à 6.4 livres en 1909.

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

Vers une évolution des pensées et des modalités de secours aux pauvres au cours du XIXe siècle

Au-delà du débat sur la question du comportement qui divisa aussi bien la pensée économique française que britannique, quelques analyses convergentes semblent se dessiner, notamment dans la prise en compte progressive des facteurs institutionnels et systémiques à l'origine de la pauvreté.

Autres causes et autres solutions à la pauvreté

L'ignorance comme cause de l'imprévoyance constitue un thème largement abordé au cours de toute cette période tant en France qu'en Angleterre, et cet argument que partagent amplement les libéraux et les plus progressistes ne doit-il pas être plutôt compris comme une critique du comportement du pauvre, que comme le point de départ d'une solution? Les pauvres sont pauvres par ignorance, mais peut-on y porter remède ? Face à ce constat, certains auteurs, à l'exemple de Edmond Burke, pensent qu'on devrait leur prodiguer toutes les qualités qu'ils n'ont pas, à savoir : « Patience, Travail, Sobriété, Frugalité » (1893 [1795], Volume 5 : 84). C'est ce que constate également Say quand il prend l'exemple du manouvrier : « qui boit en quelques heures ses profits de la semaine, qui rentre chez lui pris de vin, bat sa femme, corrompt par son exemple ses enfants [...] et enfin ruine sa santé et meurt à l'hôpital » (Say 1985 [1800] : 73).

Le discours, en apparence tout du moins, insiste sur la nécessité d'une éducation minimale, morale et économique, mais le plus souvent la tâche doit revenir au pauvre lui-même ! L'argument existe aussi chez Blanqui ou Garnier. Les espoirs de changement se fondent sur l'enseignement moral et économique. Pour Garnier, comme pour Say ou pour Rossi, la diffusion de l'économie joue un rôle premier dans la lutte contre la misère : « L'économie politique [...] contribue pour une très large part à la diminution de l'erreur, c'est-à-dire de la misère, et à l'augmentation de l'aisance et de la moralité [...] l'aisance et le bien-être des populations dépendent, en grande partie de la rectitude de leurs opinions économiques et morales : leur moralité ne peut être obtenue sans une instruction économique » (Garnier, 1872 [1845] : 642). Le pauvre est en réalité victime de l'ignorance des principes économiques et des erreurs publiques. Apprendre quelques rudiments de la vie économique, sous forme de conseils, n'est pas inutile à la classe ouvrière car : « L'ouvrier, le plus souvent ne sait ni dépenser habilement, ni épargner, [...] le pauvre, trop souvent paie cher les mauvaises denrées qu'il achète ; il ne fait point d'économie » (Rossi 1836-1865, tome 1 : 310).

En apprenant aux pauvres le sens de l'épargne et le goût de l'accumulation, on modifiera des comportements démographiques propres à une population sans ressource, ce que confirme Joseph Garnier : « Il est possible de remédier à la misère des familles qui reçoivent un salaire suffisant, en faisant pénétrer chez elles le désir de la prévoyance et de l'épargne » (1846, : 133). Joseph Garnier pense que des établissements tels que les caisses d'épargne, les sociétés de patronage ou les caisses de secours : « peuvent faciliter les économies, faire soutenir les faibles par les forts, et liguier les travailleurs contre les chances de chômage et de maladie » (1846 : 134). Michel Chevalier fonde beaucoup d'espoirs dans leur développement parce que : « La caisse d'épargne a un effet admirable

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

sur le moral de l'homme. Dès qu'il a fait un dépôt à la caisse d'épargne, l'ouvrier acquiert une conduite régulière » (1848 : 24). Rossi considère ces institutions comme : « un moyen de changer la face de la société » (1865 [1836], tome 1 : 311).

En Angleterre, les espoirs vis-à-vis d'une amélioration de l'éducation sont les mêmes. Pour J.-S. Mill : « Le bien-être futur des classes sociales dépend principalement de leur propre éducation morale » (1965 [1848, 1871] : 762). Chalmers souhaite mettre également l'accent sur le rôle de l'éducation, surtout religieuse, pour lutter contre la pauvreté. Il opère en faveur d'un accroissement des moyens en vue de l'ouverture d'écoles du samedi, destinées à diffuser les comportements d'ordre et de sagesse, pour lui : « Ce n'est pas l'instruction seule mais l'instruction imprégnée de religion qui peut exercer un effet sur la grande masse du peuple » (1968 [1832] : 433). Morale chrétienne et économie doivent être liées pour le bien être de tous, car seule la dimension religieuse peut favoriser des comportements responsables, compatibles avec la recherche d'un plus grand confort : « Le christianisme d'un homme a engendré la sagesse et une uniformité et une maîtrise de soi qui l'ont conduit à bien démarrer dans sa vie de famille et aussi à consolider une aisance respectable qui, avec un début précipité et insouciant, n'aurait pu être atteinte » (1968 [1832] : 425). La position originale de Chalmers, fondée sur une conception d'intégration de la morale chrétienne et de l'économie, ne fut pas reprise par ses contemporains qui privilégièrent une approche plus laïque. C'est par exemple le cas de Longfield qui n'insista pas sur la dimension religieuse, la relayant au même rang que l'éducation morale et intellectuelle.

Si la plupart des économistes¹⁶ partagent l'idée d'une nécessaire éducation morale et économique du pauvre, celle-ci renvoie encore trop souvent à la responsabilité du pauvre lui-même. Cependant, l'éducation telle qu'elle est proposée par certains économistes renvoie aussi à une véritable éducation de base ou/et professionnelle qui permettrait aux pauvres de sortir de leur misère autrement que par l'adoption de comportements économes ou prudents. Michel Chevalier propose que l'on crée un enseignement professionnel pour améliorer la productivité du travail, améliorer le « capital humain » qui a la particularité d'appartenir : « tout entier à l'ouvrier ». Aussi : « Un gouvernement populaire doit donc s'attacher spécialement à accroître ce capital. Il en a le moyen par l'instruction professionnelle » (1848 : 31). C'est également vers l'état que Théodore Fix se tourne pour fournir une éducation au travailleur, afin dit-il, de : « lui fournir les moyens de s'instruire et d'acquérir les connaissances qui le mettront à même de pourvoir à ses besoins et de se créer une existence supportable » (1845, tome 12 : 295). J.-S. Mill considère que le bien-être des ouvriers dépendra surtout de leur culture intellectuelle à laquelle le gouvernement doit participer (1965 [1848, 1871] : 764). Il parie sur cette éducation pour accroître l'indépendance des classes laborieuses à l'égard des classes supérieures.

Toutefois, même un comportement prévoyant, une meilleure éducation, un recul de l'ignorance, ne modifient pas systématiquement le sort du pauvre. En effet, qu'elle soit le fait de l'individu ou de la société, la prévoyance est pour les économistes les plus modérés, et par exemple pour un auteur comme Cauwès, une chose importante mais pas suffisante : « On se fait illusion sur la puissance de la prévoyance lorsqu'on en attend l'extinction complète de la misère » (Cauwès, 1893 [1879], tome 3 : 621). Les sources de la pauvreté ne peuvent plus être le simple résultat de comportements défectueux mais avant tout le

¹⁶ C'est le cas notamment du suisse Antoine Cherbuliez, d'Adolphe Blanqui, de Joseph Garnier, de Charles Dunoyer, de Michel Chevalier, de Pellegrino Rossi, et en Angleterre de Thomas Chalmers, de John Stuart Mill pour n'en citer que quelques-uns. www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

produit de circonstances extérieures à l'individu. Ainsi l'ouvrier qui perd son emploi suite à une fermeture d'usine est-il responsable de son propre sort ?

Le comportement d'imprévoyance tient non seulement à l'ignorance et au comportement individuel, mais aussi au statut socio-économique, à la position dans la hiérarchie sociale. Certains économistes n'hésitent pas à s'en prendre au système économique pour justifier la situation du pauvre, simple rouage du système industriel. Adolphe-Jérôme Blanqui, dans son rapport sur *Les classes ouvrières en France* (1849), justifie ainsi l'état du pauvre par les effets conjugués de la grande industrie, du salariat, du machinisme et de la concurrence. La disparition des ateliers et l'entassement des ouvriers dans de grandes usines « qui ressemblent à des casernes où à des couvents, pourvus d'un matériel imposant, servi par des moteurs d'une puissance infinie » ont beaucoup contribué à la dégradation morale et physique des populations. Blanqui parle même de « déclassement de population » comme résultat du développement manufacturier (1849 : 40). Les longs horaires de travail jouent sur la santé et la moralité des travailleurs (*ibidem* : 59). Le travail des enfants perpétue cet état de pauvreté et « l'atelier fait partout une guerre sourde et incessante à l'école » (*ibidem* : 76). Le travail des femmes et des enfants contribue enfin à distendre les liens familiaux, venant ainsi aggraver la situation morale des travailleurs (Cherbuliez, 1840 : 164).

Le niveau de salaire, enfin, apparaît de plus en plus nettement, pour expliquer le comportement du pauvre. À l'exception des ultras libéraux, la concurrence est rendue responsable de cette injuste répartition des richesses et de l'aggravation du niveau de vie des plus faibles (Cauwès, 1893 [1879], tome 3 : 619 ; Blanqui, 1849 : 15 et s.). En effet, la concurrence pousse les industriels à recourir de plus en plus aux machines, et à verser des bas salaires pour proposer des prix plus compétitifs, et pour se maintenir sur le marché. Or ce sont les travailleurs qui font ainsi les frais de cette lutte sans merci. Même en Angleterre J.-S. Mill admit dès 1830 que la question des salaires méritait d'être posée sur le plan institutionnel. Mais Outre manche, c'est bien entendu à Th. Carlyle (1838) que l'on doit les critiques les plus virulentes contre la répartition très inégale des richesses quand il constate notamment que la caractéristique principale de l'Angleterre est qu'elle n'a jamais autant produit, par exemple de chemises, et que jamais autant d'hommes et de femmes n'ont eu aussi peu de chemises à se mettre sur le dos !

La fin de l'assistance

Le pauvre n'est donc plus jugé totalement responsable de sa situation. C'est dans ce contexte que, dans le dernier quart du siècle, en France, la IIIe République invente une politique d'assurance sociale et de solidarité. L'idée de réciprocité entre la collectivité et les citoyens fait son chemin. C'est le point de départ d'une mutualisation des risques et des avantages organisés dans le cadre d'un système d'assurances contre les incapacités naturelles et contre les risques sociaux (Merrien, 1994) avec les premières lois sur l'assistance médicale gratuite (1893), sur l'assistance aux vieillards (1893) et aux infirmes (1905). En Grande-Bretagne, très progressivement, le passage de la gestion de l'assistance philanthropique à la gestion étatique s'établit et transforme ainsi la notion d'assistance. Le diagnostic de la pauvreté n'est plus le même, les 90 % de pauvreté ne découlant plus de l'absence de sens moral. Dès lors l'État va ériger l'assistance en tant que droit : la vieillesse, l'invalidité puis la perte d'emploi constituent d'importantes causes de pauvreté qu'une politique de prévention et de prévoyance doit éradiquer. Les premières mesures (*Oldage* www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS)*. Mise en ligne : 24 Novembre 2009

pension act en 1908) concernent les personnes âgées de plus de 70 ans. D'autres mesures viendront enrichir ces premiers systèmes d'assurances sociales (Merrien, 1994).

Conclusion

La disparition progressive de l'assistance en général et de l'aide alimentaire en particulier, dès la fin du XIXe siècle, malgré quelques réapparitions périodiques, la montée de l'État providence renforçant le caractère redistributif des richesses, tendent à montrer que les problèmes rencontrés par les populations pauvres ne passent plus par des actes de charité individuels répétés, par la seule action d'institutions philanthropiques ou par des politiques publiques discriminantes et punitives. Pourtant, à l'aube du XXIe siècle, le secours alimentaire est de retour (Bigot, 1987 ; Brigou, 1988 ; Legros, 1997 ; Violette-Bajard, 2000).

En France, en particulier, le Secours catholique, l'Armée du Salut, la Croix Rouge, la Société Saint-Vincent-de-Paul, les banques alimentaires, les Restos du Cœur et le Secours Populaire participent intensément à l'action alimentaire en particulier, et au secours des pauvres en général. À titre d'exemple, au cours de la campagne 2005/2006, les Restos du Cœur ont accueilli 670 000 personnes et ont servi plus de 75 millions de repas. Cette aide alimentaire est donc loin d'être marginale et son retour est de plus en plus perçu, y compris par l'État, comme un complément à l'action publique. Or cette intervention plus visible, jugée souvent plus « fraternelle », plus « concrète » renvoie dans une certaine mesure aux pratiques charitables passées même si Coluche, le fondateur des Restos du Cœur revendiquait une action avant tout laïque. Les « usagers » de cette aide ne s'y trompent d'ailleurs pas. Les dépenses alimentaires des ménages les plus pauvres passant après les dépenses de logement, les familles ont recours à ces aides plutôt contraintes et forcées.

Des enquêtes récentes mentionnent le sentiment de stigmatisation d'une part (provoquée par la distribution de produits périmés) et la lassitude ressentie vis-à-vis de certains plats préparés d'autre part (Caillavet *et alii*, 2006). Parallèlement à ces actions, la réactivation de la figure du mauvais pauvre revient sur le devant de la scène dès la fin des années 1970 avec la montée du nombre de pauvres. Ainsi le comportement personnel du pauvre est-il directement remis en cause par Margaret Thatcher qui affirma devant les responsables du parti conservateur en 1975 que : « Un homme a le droit de travailler, de dépenser ce qu'il gagne, de devenir propriétaire, il doit être servi par l'État et ne pas lui être asservi » (cité par Rodriguez, 1999). Son propos vise bien directement le *Welfare State*, en particulier les chômeurs accusés de s'être installés dans l'oisiveté. Cette critique des politiques sociales et l'intérêt porté aux politiques de *workfare* en raison de leur moindre coût et de leur incitation au travail, se retrouve aussi bien sûr chez les économistes. Les aides sociales qui apportent un revenu sans contrepartie présenteraient ainsi l'inconvénient de créer encore plus de pauvres comme le prétend Murray : « En essayant de faire plus pour les pauvres, nous avons réussi à faire plus de pauvres. En essayant de faire tomber les barrières qui interdisaient aux pauvres d'échapper à leur sort, nous leur avons par mégarde dressé un piège » (Murray, 1984 : 9). Ce dernier insiste particulièrement sur la nécessité de mise au travail des assistés par l'État dont les propos furent relayés par les politiques actives de l'emploi aussi bien en Europe qu'aux États-Unis¹⁷. Parallèlement le versement en régression

¹⁷ Le développement par exemple de l'*Earned Income Tax Credit* (EITC) aux États-Unis, du *Job Seaker Allowance* (JSA) en Angleterre, illustrent de façon remarquable cette nouvelle idéologie.

www.lemangeur-ocha.com - Anthropology of Food - *Faut-il nourrir les pauvres ? Une perspective historique*, par Alain Clément, Université de Tours et Triangle-UMR du CNRS 5206 (Lyon-2/ENS). Mise en ligne : 24 Novembre 2009

de transferts en argent aux pauvres qui ne travaillent pas illustre parfaitement l'évolution du rôle de l'État providence vers plus de libéralisme dans de nombreux pays qu'accompagne voire précède une évolution parallèle de la pensée économique libérale sur les politiques de lutte contre la pauvreté. Au pauvre non méritant on applique encore des techniques assistantielles, dissuasives, destinées à tester la réalité de ses besoins, la baisse des prestations devant aider les gens à s'en sortir, la mise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale correspondant à une entreprise de moralisation. L'aide alimentaire, fortement stigmatisante pour les receveurs, même si elle s'avère aujourd'hui incontournable, ne fait qu'accentuer cette tendance là.

Bibliographie

- ANDREW D.T., 1989, *Philantropy and Police. London Charity in Eighteenth Century*, Princeton University, New Jersey.
- ARON J.-P., 1973, *Le mangeur du XIX^e siècle*, Payot, Paris Rééd., 1989.
- BAUDEAU N., 1765, *Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres*, Paris et Amsterdam, Reprint, Krauss-Thomson, Munich, 1980.
- BASTIAT F., 1854-1855, *Œuvres complètes, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur*, Guillaumin, Paris, 6 volumes, 2e éd. 1862.
- BEC C. et alii, 1994, *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVIII-XIX^e siècle)*, Anthropos, Paris.
- BERAUD A. - FACCARELLO G. eds., 1992 et 2000, *Nouvelle histoire de la pensée économique*, La Découverte, Paris, 3 volumes.
- BLANQUI A.J., 1849, *Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848*, Paulin et C^{ie}, Paris.
- BIGO C., 1987, *Aimer c'est urgent, la banque alimentaire*, Paris, Médiaspaul.
- BRETON Y. et LUTFALLA M. eds., 1991, *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica
- BRIGOU, D., 1988, *Soupes de nuit*, Paris, Belfond.
- BURKE E., 1795, "Thoughts and Details on Scarcity", originally presented to the Right Honourable William Pitt in the Month of November, London, (s.e.) in *The Works of Edmund Burke*, George Bell & Sons, London 1893, Volume 5, pp. 83-109.
- BURNETT J., 1985, *Plenty and Want, A Social History of Food in England from 1815 to the Present Day*, London, Routledge, 1st edition, 1966.
- CAILLAVET F. et alii, 2006, « L'alimentation des populations défavorisées en France » in *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, La documentation française, Paris, p. 279-322.
- CARLYLE Th., 1971, *Selected writings*, edited by Alan Shelston, Penguin, London.
- CARRE J. éd., 1991, « Pauvreté et assistance en Grande-Bretagne au XIX^e siècle », *Revue française de civilisation britannique*, volume 6, n°2.
- CAUWES P., 1879, *Cours d'économie politique*, Larose et Forcel, Paris, 3^e édition, 1893, 3 volumes.
- CHALMERS Th., 1832, *On political economy, in connexion with the moral state and moral prospects*, Glasgow, William Collins, Reprint Augustus Mc Kelley, New York, 1968.
- CHERBULIEZ A.E., 1840, *Richesse ou pauvreté, exposition des causes et des effets de la distribution actuelle des richesses sociales*, Auguste Le Callois Éditeur, Paris.

- CHEVALIER M., 1848, *Question des travailleurs*, Au Bureau de la Revue des deux Mondes, Paris.
- CLEMENT A. 1999, *Nourrir le peuple, entre Etat et Marché (XVI^e - XIX^e siècle)*, L'Harmattan, Paris.
- CLEMENT A., 2000, « Le rôle des économistes dans la politique d'assistance aux pauvres (XVI^e-XX^e siècle) », *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale*, 41, 24-46.
- CLEMENT A., 2002, « Pauvreté et ordre économique dirigé : l'expérience du revenu minimum en Angleterre (fin XVIII^e - XIX^e siècle) », *Revue Internationale d'Économie Sociale*, R.E.C.M.A., 283, 78-92.
- CLEMENT A., 2004-a, « La représentation du pauvre dans la pensée économique classique (1780-1880) », *Storia del Pensiero Economico*, 1 (1) (nouv. série), 53-84.
- CLEMENT A., 2004-b, « Régulation économique et sociale et libéralisme en Grande-Bretagne au cours du XIX^e siècle : les corn laws en débat » *Cahiers Economiques de Bruxelles*, 47 (2), 215-248.
- CLEMENT A., 2005, « La politique sociale de Turgot : entre libéralisme et interventionnisme », *L'Actualité Economique*, *Revue d'Analyse Économique*, 81 (4).
- CLEMENT A., 2006, « Nicolas Baudeau, les pauvres et l'invention de l'État providence » Communication présentée au Colloque « *Nicolas Baudeau Économiste philosophe et instructeur au temps des lumières* », Tours et Amboise, 18 et 19 mai.
- DENIZOT P. et REVAUGER C. éd., 1999, *Pauvreté et assistance en Grande-Bretagne 1688-1834*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- DUNOYER Ch., 1830, *Nouveau traité d'économie sociale*, Sautetet et Cie, Paris, 2 volumes.
- DUPRAT C., 1996, *Usage et pratiques de la philanthropie*, Comité d'histoire de la sécurité sociale, Paris.
- EDEN Sir F. M., 1797, *The State of the Poor : or, An History of the Labouring Classes in England, from the Conquest to the Present Period*, J. Davis, London 3 volumes, Reprint Fac similé, Frank Cass & Co, Ltd, London, 1966.
- FIX Th., 1845/1846, « Observations sur l'état des classes ouvrières », *Journal des Économistes*, Guillaumin, Paris, tome 10, pp. 7-41, tome 12, pp. 289-318, tome 13, pp. 26-50.
- GARNIER J., 1845, *Traité d'économie politique, sociale ou industrielle*, éd. 1872, Paris.
- GARNIER J., 1846, « Position du problème de la misère ; considérations sur les moyens les plus efficaces d'élever les classes pauvres à une meilleure condition matérielle et morale », *Journal des Économistes*, Guillaumin, Paris, tome 15, pp. 105-137.
- GEREMEK B., 1987, *La potence ou la pitié*, Gallimard, Paris.
- GUESLIN A et GUILLAUME P., éd., 1992, *De la charité médiévale à la sécurité sociale*, Les Éditions Ouvrières, Paris.
- GUESLIN A. 1998, *Gens pauvres, pauvres gens*, Aubier Montaigne, Paris.
- GUTTON J.-P., 1974, *La société et les pauvres en Europe - XVI^e-XVIII^e siècles*, P.U.F., Paris.
- KAPLAN S.L., 1986, *Le pain, le peuple et le Roi*, trad. fr., Librairie Académique Perrin, Paris.
- LEGROS M., 1997, *Donner à manger aux pauvres, l'aide alimentaire d'une pauvreté à l'autre*, CREDOC, Paris.
- LIS C. et SOLY H., 1979, *Poverty and Capitalism in pre-Industrial Europe*, The Harvester Press, Bristol.
- LONGFIELD M., 1834, *Four Lectures on poor laws*, R. Milliken, Dublin Reprint in *The economic writings of M. Longfield*, Augustus Mc Kelley, New-York, 1971.

- MALTHUS T. R., 1803, *An Essay on the Principle of Population*, London, J. Johnson, Reprint in Wrigley Edward Anthony & William Pickering ed., *The Works of Thomas Robert Malthus*, London, 8 volumes, 1986, volumes 2 & 3.
- MANDEVILLE B. de, 1714, *The Fable of Bees: or, Private vices, Publick Benefits*, 2^e éd., Reprint, F.B. Kaye, Clarendon Press, Oxford, 1924, trad. fr. Vrin, Paris, 1974.
- MERRIEN F.X. ed., 1994, *Face à la pauvreté, l'Occident et les pauvres*, Éditions de l'aube, Paris.
- MILL J-S, 1848, *Principles of Political Economy with some of their applications to social philosophy*, John Parker, London 7th ed. 1871, Reprint Robson J. M. ed, *Collected works of John Stuart Mill*, Volumes 2 & 3, University of Toronto Press, Routledge & Kegan Paul, 1965.
- MONTCHRÉTIEN A. De, 1615, *Traité de l'Economie Politique*, 1^{ère} éd., Rouen, rééd. Plon, Paris, 1889.
- MURRAY C., 1984, *Losing ground: american social policy 1950-1980*, Basic books, New-York.
- PETIT J.G. et MAREC Y. éd., 1994, *Le social dans la ville, En France et en Europe, (1750-1914)*, Éditions de l'atelier, Paris.
- PETTY W., 1662/1691, *The Economics Writtings*, C. H. Hull ed. 1899, At the University Press, Cambridge, 2 Vol, Reprint, A. M. Kelley, New York, 1963.
- QUESNAY F., 1756/1767, *Quesnay et la physiocratie*, 2 vol., I.N.E.D, Paris, 1958 ; Rééd part. [Préface de M. Lutfalla], Calmann- Levy, Paris, 1970 ; Rééd. part. [Introd., notes de J. Ravix et P.-M. Romani], Garnier-Flammarion, Paris, 1997.
- RICARDO D., 1817, *On the principles of political economy and taxation*, 3^e éd. 1821, Reprint (Sraffa) in *The works and correspondence*, At University Press, Cambridge, 10 volumes, 1951-1955.
- RODRIGUEZ J., 1999, « La révolution thatchérienne en perspectives : l'Angleterre et ses pauvres depuis 1834 », *Cultures et conflits*, Automne.
- ROSANVALLON P., 1981, *La crise de l'état providence*, Le Seuil, Paris.
- ROSSI P., 1836, *Cours d'Économie politique*, 4^e éd. 1865, Guillaumin, Paris, 4 volumes.
- SASSIER Ph., 1990, *Du bon usage des pauvres*, Fayard, Paris.
- SAY J.- B., 1800, *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, Paris, Rééd. Frick J.-P. (Introduction, Notes), Presses Universitaires de Nancy, 1985.
- VIOLETTE-BAJARD Ch., 2000, *Visages de la pauvreté : don alimentaire et précarité urbaine*, Lyon, Chronique sociale.
- VISSOL Th. (éd.), 1989, *The Euro: Consequences for Consumer and the Citizen*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers
- VIVES J.-L., 1526, *De subventione pauperum*, traduit par R.A. Casanove et L. et L. Caby, Valéro et fils, Bruxelles, 1943.